MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Saligny sur Roudon

CAPa Métiers de l'agriculture

Mon savoir-faire et ma passion pour la terre et le vivant.

En apprentissage

Support
- Ruminants

MIP : porcs ou aviculture

(Module d'Initiative Professionnelle)

- Un ouvrier qualifié en élevage
- Un professionnel du travail agricole
- Un acteur essentiel du monde rural
- Un salarié autonome
- Un collaborateur reconnu, au service de l'exploitation et des animaux

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr
www.mfrsaligny.fr

Erasmus+

L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon

C'est quoi une M.F.R. ?

Historique : 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)

1959 : Première MFR à l'étranger : Italie

1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)

Les MFR en France (430)

Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : ***un climat familial et un lieu de vie convivial***
- La vie à l'école : ***apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat***
- Une place de choix pour les familles :

Des parents responsables
Des parents impliqués
Des parents engagés
D'autres relations avec leurs enfants :
un dialogue sur l'expérience de l'alternance

L'équipe éducative

Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- Engagement associatif
- Proximité avec les jeunes et les familles
- Ancrage territorial
- Innovation éducative

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :
https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

L'internat, les horaires

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.
L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- **6h30** : Lever
- **7h00** : Petit déjeuner
- **8h00 – 12h15** : Cours
- **12h15 – 13h30** : Repas
- **13h30 – 17h30** : Cours
- **17h30 – 18h00** : Pause
- **18h00 – 19h00** : Étude ou services
- **19h00 – 20h00** : Repas et services
- **20h00 – 21h00** : Veillée
- **21h00** : Montée au dortoir (variable selon les activités)
- **22h00** : Extinction des lumières

Exemple de planning annuel

1	MFREO SALIGNY SUR ROUDON			Tel : 04 70 42 22 76 - Fax :								
2	178 Route de Monétay			Siret : 779 051 622 00016								
3	03470 SALIGNY SUR ROUDON			Email : mfr.saligny@mfr.asso.fr								
4												
5	N°	Début	Fin	4 EA	3 EA	2nd	1ere	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA Ad	BTS1	BTS2
6	36	01/09/2025	07/09/2025	1	X	1	1	X	X	Stage	X	1	X
7	37	08/09/2025	14/09/2025	Stage	1	Stage	Stage	1	X	Stage	X	Stage	1
8	38	15/09/2025	21/09/2025	2	Stage	Stage	2	Stage	1	1	1	Stage	2
9	39	22/09/2025	28/09/2025	Stage	Stage	2	Stage	2	Stage	Stage	Stage	2	Stage
10	40	29/09/2025	05/10/2025	Stage	2	Stage	3	3	Stage	Stage	Stage	3	Stage
11	41	06/10/2025	12/10/2025	3	Stage	3	4	Stage	2	2	2	Stage	3
12	42	13/10/2025	19/10/2025	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
13	43	20/10/2025	26/10/2025	4	Stage	Stage	5	4	3	Stage	3	Stage	4
14	44	27/10/2025	02/11/2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
15	45	03/11/2025	09/11/2025	Stage	3	4	Stage	5	Stage	3	4	4	5
16	46	10/11/2025	16/11/2025	Stage	4 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
17	47	17/11/2025	23/11/2025	5	Stage	5	6	Stage	4	Stage	5	5	6
18	48	24/11/2025	30/11/2025	Stage	5	Stage	Stage	6	Stage	Stage	Stage	6	Stage
19	49	01/12/2025	07/12/2025	6	Stage	Stage	7	7	Stage	4	6	7	Stage
20	50	08/12/2025	14/12/2025	Stage	6	6	8	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	7
21	51	15/12/2025	21/12/2025	7 (4)	Stage	Stage	Stage	8 (4)	5	Stage	7	8	8
22	52	22/12/2025	28/12/2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
23	01	29/12/2025	04/01/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
24	02	05/01/2026	11/01/2026	Stage	7	7	9	Stage	Stage	5	8	9	Stage
25	03	12/01/2026	18/01/2026	8	Stage	8	Stage	9	Stage	Stage	Stage	Stage	9
26	04	19/01/2026	25/01/2026	Stage	8	Stage	Stage	10	Stage	Stage	Stage	10	Stage
27	05	26/01/2026	01/02/2026	9	Stage	9	10	Stage	6	6	9	Stage	10
28	06	02/02/2026	08/02/2026	Stage	9	Stage	Stage	11	7	Stage	10	11	11
29	07	09/02/2026	15/02/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
30	08	16/02/2026	22/02/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
31	09	23/02/2026	01/03/2026	Stage	10	Stage	11	12	8	7	11	Stage	12
32	10	02/03/2026	08/03/2026	10	Stage	10	Stage	Stage	9	8	12	12	Stage
33	11	09/03/2026	15/03/2026	Stage	11	Stage	12	13	Stage	Stage	Stage	13	13
34	12	16/03/2026	22/03/2026	11	Stage	11	Stage	14	Stage	9	13	Stage	14
35	13	23/03/2026	29/03/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	14	15
36	14	30/03/2026	05/04/2026	12	Stage	Stage	13	Stage	10	Stage	14	15	Stage
37	15	06/04/2026	12/04/2026	Stage	12 (4)	12 (4)	Stage	15 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
38	16	13/04/2026	19/04/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
39	17	20/04/2026	26/04/2026	13	Stage	13	Stage	16	Stage	10	15	16	16
40	18	27/04/2026	03/05/2026	Stage	13 (4)	Stage	14 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
41	19	04/05/2026	10/05/2026	14 (4)	Stage	Stage	15 (4)	17 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	17 (4)
42	20	11/05/2026	17/05/2026	15 (3)	Stage	14 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
43	21	18/05/2026	24/05/2026	Stage	14	Stage	16	18	11	11	16	Stage	18
44	22	25/05/2026	31/05/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	17	Stage
45	23	01/06/2026	07/06/2026	Stage	15	Stage	17	19	12	12	17	18	19
46	24	08/06/2026	14/06/2026	16	Stage	15	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	19	20
47	25	15/06/2026	21/06/2026	Stage	16	Stage	18	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	21
48	26	22/06/2026	28/06/2026	Stage	17	16	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	20	Stage
49	27	29/06/2026	05/07/2026	17	Stage	X	19 (4)	X	Stage	Stage	X	Stage	Stage
50	28	06/07/2026	12/07/2026	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage	X

CAPa Métiers de l'agriculture

Option production agricole, utilisation des matériels

RNCP 40523

Fin de validité 31/08/2030

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

En apprentissage

- Avoir terminé une classe de 3e
- CAP, BAC
- Être âgé de 15 ans minimum (dérogation possible pour l'apprentissage)

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de sécurité, de réglementation d'environnement

Acquérir un premier niveau de qualification professionnelle

Maîtriser les gestes techniques du métier

Développer des compétences transversales

Valider un projet professionnel

S'insérer dans la vie sociale et professionnelle

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation du jeune
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3è
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

Frais de formation pris en charge par l'OPCO

TARIFS 2026 / 2027

Statut interne : Hébergement & restauration : 130 €/ semaine

Statut demi-pensionnaire : restauration pension : 70 €/ semaine

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

INDICATEURS

La MFR est en cours d'habilitation pour proposer le CAPa Métiers de l'agriculture à partir de septembre 2026

MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON

TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

FORMATIONS EN ALTERNANCE MFR/ ENTREPRISE

CAPa Métiers de l'agriculture

Option production agricole, utilisation des matériels

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

DURÉE

- CAPa 1 : 12 semaines en formation / 28 semaines en stage
- CAPa 2 : 12 semaines en formation / 28 semaines de stage

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BAC PRO
- Salariat agricole & para agricole

CONTENU DE LA FORMATION

840 h en enseignement sur 2 ans

- **support ruminants**

MIP : porcs ou aviculture

CAPACITÉ GÉNÉRAL

C1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

C2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

C3 Interagir avec son environnement social

CAPACITÉ PROFESSIONNEL

CP4 Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

CP5 Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage

CP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

Un contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarie à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

Sa rémunération dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et l'**évolution** dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.

La durée

Au plus tôt => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

Au plus tard => finir 2 mois après la fin des examens

Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15** ans =>justifier avoir accompli fin de cycle de 3è/ avoir 15 ans =>le 31/12/n
- Jeune de **29 à 35** ans **sous conditions**
- **Sans limite d'âge :**
  - ➢ Travailleurs handicapés,
  - ➢ Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,

- Sportif de haut niveau.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 01/06/2026

Contrat d' Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans & plus*
1re année de formation	27%	43%	53%	100%
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1 867,02 €
2è année de formation	39%	51%	61%	
	728,14 €	952,18 €	1 138,88 €	
3è année de formation	55%	67%	78%	
	1 026,86 €	1 250,90 €	1 456,28 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans	
1re année de formation	50%
	933,51 €
2è année de formation	57%
	1 064,21 €
3è année de formation	67%
	1 250,90 €

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.

- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.

- Les majorations liées à l'âge sont appliquées **à partir du 1er jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans**.

Vos contacts à la MFR :
Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Les Atouts

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.

- Intégrer une classe à petit effectif.

- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.

- Accompagner la formation du jeune
  Mise en place d'une charte qualité
  Evaluations de positionnement
  en 1re année
  et en 2è année
  ainsi qu'un examen blanc.

- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1ers équipements professionnels,** les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA

- Pour les apprentis une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr
www.mfrsaligny.fr

Erasmus+ L'AVENTURE DU VIVANT La Région Auvergne-Rhône-Alpes